

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 266/03

MDE 23/007/2003 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES D'EXÉCUTION / PEINE DE MORT / PROCÈS INIQUÉ

ARABIE SAOUDITE Masud bin Ali bin Muhammad bin Gimeshan al Gahtani (h), 44 ans

Londres, le 17 septembre 2003

Le Saoudien Masud bin Ali bin Muhammad bin Gimeshan al Gahtani risque d'être exécuté à tout moment. Il a été arrêté en 1991 dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Musfir bin Ogaym al Dawsari. Il a été jugé lors d'un procès inéquitable et n'a été informé de sa condamnation pour meurtre qu'après avoir passé huit années en prison.

Ce sont les enfants de Musfir bin Ogaym al Dawsari qui vont décider si Masud bin Ali bin Muhammad bin Gimeshan al Gahtani va être exécuté ou non. La législation saoudienne prévoit qu'ils ont le droit de décider si le condamné doit être gracié, s'il doit verser des indemnités à la famille afin de racheter sa liberté, ou s'il doit être exécuté. Les enfants ne peuvent prendre cette décision que lorsqu'ils ont atteint l'âge de la maturité. Ni Amnesty International ni Masud bin Ali bin Muhammad bin Gimeshan al Gahtani ne savent quand cela va se produire.

Masud bin Ali bin Muhammad bin Gimeshan al Gahtani a été arrêté en 1991 en compagnie de 10 autres personnes, qui ont toutes été relâchées par la suite. Il a été condamné lors d'un procès qui s'est déroulé en secret au cours duquel il n'était pas assisté par un avocat. Selon les informations recueillies, il n'a été présenté qu'une fois à un juge, qui lui a demandé son nom et ce qu'il savait du meurtre. Il aurait répondu au juge qu'il se trouvait loin du lieu du crime au moment des faits, car il dormait dans une maison de l'est de Riyadh alors que le meurtre a été commis dans la partie ouest de la ville. Trois personnes pouvaient corroborer sa déclaration, mais on ignore si elles ont été citées comme témoins lors du procès. Masud bin Ali bin Muhammad bin Gimeshan al Gahtani est détenu à la prison de Malaz, à Riyadh, et vivrait dans la crainte constante d'être exécuté.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Arabie saoudite, la peine capitale sanctionne un large éventail d'infractions, parmi lesquelles figurent les crimes violents, mais aussi des infractions n'ayant pas nécessairement provoqué la mort d'autrui, telles que la « sorcellerie », certaines infractions à caractère sexuel, des infractions à la législation sur les stupéfiants et l'apostasie (renonciation à l'islam au profit d'une autre religion). Les accusés sont condamnés au terme de procédures loin d'être conformes aux normes internationales d'équité : les procès se déroulent à huis clos, et les personnes mises en cause ne se voient pas reconnaître le droit d'être défendues par un avocat. Dans bien des cas, elles ne sont pas informées du déroulement de la procédure menée contre elles, pas plus que leurs proches. Certains accusés sont reconnus coupables sur la seule foi d'aveux arrachés par la ruse, sous la contrainte, voire sous la torture. Au moins 40 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par le fait que Masud bin Ali bin Muhammad bin Gimeshan al Gahtani risque peut-être d'être exécuté et demandez instamment aux autorités de commuer sa peine ;

– essayez d'obtenir l'assurance qu'il est traité avec humanité et qu'il lui est permis d'entrer en contact avec ses proches, de consulter un avocat et de recevoir les soins médicaux éventuellement requis par son état de santé ;

– demandez instamment aux autorités saoudiennes d'observer un moratoire sur les exécutions, comme les Nations unies les y ont engagées, et de commuer toutes les condamnations à mort ;

– reconnaissez que les autorités saoudiennes ont le droit de traduire en justice toute personne soupçonnée d'avoir commis une infraction prévue par la loi, mais dites-vous opposé en toutes circonstances à la peine capitale, qui constitue une violation du droit à la vie.

APPELS À :

Chef de l'État (gardien des Lieux saints) :

His Majesty King Fahd bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
Office of H.M. The King
Royal Court
Riyadh
Arabie saoudite

Télégrammes : King Fahd, Riyadh, Arabie saoudite

Formule d'appel : Your Majesty, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)

Ministre de l'Intérieur :

His Royal Highness
Prince Naif bin 'Abdul 'Aziz
Minister of the Interior, Ministry of the Interior
PO Box 2933, Airport Road
Riyadh 11134, Arabie saoudite

Télégrammes : Minister of Interior, Riyadh, Arabie saoudite

Fax : + 966 1 403 1185 (il s'agit également d'une ligne de téléphone. Demandez à votre correspondant de passer en mode fax : « *can you switch to fax, please* »)

Télex : 404416

Formule d'appel : Your Royal Highness, / Votre Altesse royale,

Ministre des Affaires étrangères :

His Royal Highness
Prince Saud al-Faisal bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
Minister of Foreign Affairs, Ministry of Foreign Affairs
Nasseriya Street
Riyadh 11124, Arabie saoudite

Télégrammes : Foreign Affairs Minister, Riyadh, Arabie saoudite

Fax : + 966 1 403 0159 (il s'agit également d'une ligne de téléphone. Demandez à votre correspondant de passer en mode fax : « *can you switch to fax, please* »)

Télex : 405000

Formule d'appel : Your Royal Highness, / Votre Altesse royale,

Ministre de la Justice :

His Excellency
Dr. 'Abdullah bin Muhammad bin Ibrahim Al-Sheikh
Minister of Justice, Ministry of Justice
University Street
Riyadh 11137
Arabie saoudite

Télégrammes : Minister of Justice, Riyadh, Arabie saoudite

Fax : + 966 1 401 1741

Télex : 405 980 MINJUS SJ

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 29 OCTOBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*